

Retrait de point excès de vitesse

Par Ade78
Bonjour,
il me reste actuellement 6 points sur mon permis, et j'ai conduis hier sur une nationale (donc limitée à 110) sauf qu'il avait des travaux, et un radar de chantier, limité à 70? comme je connaissais la route, je n'ai pas fait attention, et je n'a pas vu le radar. est-ce qu'on va me suspendre mon permis ?
merci d'avance
Par yapasdequoi
Bonjour, un lien utile pour vous : [url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1685]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1685[/rl]
Un stage pour récupérer des points vous serait grandement conseillé. Vous devriez y apprendre comment ne pas le perdre aussi rapidement.
Par isernon
Ade78,
ce que vous deviez voir, ce n'est pas le radar, mais les panneaux de limitation de vitesse et l'avertissement des travaux
salutations
Par janus2
Bonjour, Comment pourrions-nous répondre sans savoir à quelle vitesse vous rouliez ? Si la vitesse retenue est entre 71 et 89km/h cela vous coutera 1 point, entre 90 et 99km/h, 2 points, entre 100 et 109km/h, 3 points, entre 110 et 119km/h, 4 points et au delà de 120km/h, 6 points Donc si vous pensiez être limité à 110km/h et que vous ne dépassiez pas cette vitesse, vous risquez un retrait de 3 ou points, donc il vous en resterait encore
Mais ce n'est peut-être pas l'objet de votre question puisque vous parlez de suspension et non d'annulation de permis Veuillez préciser.
Bonjour J'avais le régulateur à 112, donc retenu 5, 108 mais apparemment ils peuvent suspendre le permis dans certains cas?
Merci
Par Montfinal

BONJOUR

est-ce qu'on vous a flashé frontal ou de derrière? CG du forum marques de politesse
Pai Auero
Frontal mais je n'ai pas vu de flash, j'étais sur la voie de gauche et y'avait plein de voitures à droite
Par janus2

J'avais le régulateur à 112, donc retenu 5, 108

Il serait fort étonnant que votre compteur soit juste. Généralement, il est optimiste d'au moins 5 voir 10km/h à cette vitesse. Donc hypothèse optimiste de 5km/h, 112 indiqué reste 107, moins les 5km/h, retenue 102. Si vous n'êtes pas coutumier du fait (quoi qu'il vous manque déjà 6 points), 102 pour 70, il ne devrait pas y avoir de

suspension, mais seulement 3 points de retirés.